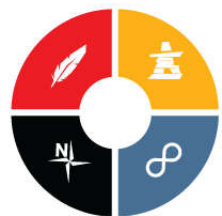




# Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

## Plan d'évaluation quinquennal 2022-2023 à 2026-2027

Juin 2022



# TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES .....	ii
NOTE DE CONFIRMATION DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL.....	iii
1. INTRODUCTION .....	1
2. CONTEXTE DE PLANIFICATION.....	1
2.1 <i>Rôles et responsabilités</i> .....	1
2.2 <i>Objet du plan d'évaluation</i> .....	1
2.3 <i>Cadre stratégique et orientation</i> .....	2
2.4 <i>Méthodologie de planification des évaluations</i> .....	3
3. CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA PLANIFICATION DES ÉVALUATIONS .....	4
3.1 <i>Principales responsabilités ministérielles</i> .....	4
3.2 <i>Structures des programmes</i> .....	4
3.3 <i>Exemption de l'application de l'article 42.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	4
3.4 <i>Dépenses prévues et paiements de transfert</i> .....	5
4. DIRECTION DE L'ÉVALUATION.....	6
4.1 <i>État d'avancement de l'évaluation en 2021-2022</i> .....	6
4.2 <i>Mise en œuvre du plan</i> .....	6
4.3 <i>Couverture prévue de l'évaluation</i> .....	7
4.5 <i>Défis</i> .....	9
5. CALENDRIER QUINQUENNAL DES ÉVALUATIONS.....	10
ANNEXE A – CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS 2022-2023.....	13



# ACRONYMES

SVE	Secteur de la vérification et de l'évaluation
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
ACS Plus	Analyse comparative entre les sexes plus
S et C	Subventions et contributions
SMO	Secteur de la mise en œuvre
OAN	Organisation des Affaires du Nord
CMRE	Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation
POS	Politiques et orientation stratégique
TGA	Traités et gouvernement autochtone



# NOTE DE CONFIRMATION DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

J'approuve le présent Plan d'évaluation ministériel de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour les exercices 2022-2023 à 2026-2027, que je présente au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada conformément à la Politique sur les résultats.

Je confirme que les exigences suivantes concernant la portée de l'évaluation sont respectées et sont prises en considération dans le présent plan quinquennal :

- prévoir l'évaluation de tous les programmes de subventions et contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par année;
- répondre aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations;
- appuyer les exigences du système de gestion des dépenses, y compris, le cas échéant, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens d'alignement des ressources.

Je veillerai à ce que ce plan soit mis à jour chaque année et à ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada soit informé de sa mise en œuvre, au besoin.

**Original approuvé le 28 juin 2022 par :**

Daniel Quan-Watson  
Sous-ministre  
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada



# 1. INTRODUCTION

Le présent document expose le Plan d'évaluation quinquennal de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) pour la période de 2022-2023 à 2026-2027. Dans l'ensemble du gouvernement du Canada, l'évaluation est comprise comme la collecte et l'analyse systématiques et neutres d'éléments probants pour évaluer le bien-fondé, l'importance ou la valeur. Les évaluations jouent un rôle de plus en plus important dans la prise de décisions, l'innovation et la reddition de compte à l'échelle du gouvernement. Elles fournissent de l'information transparente, claire et utile sur les résultats atteints par les ministères et les ressources investies pour y parvenir, en vue de gérer et d'améliorer les programmes, les politiques et les services, ainsi que d'affecter les ressources en fonction du rendement en vue d'optimiser les résultats.

La planification de l'évaluation est un processus qui tient compte du contexte d'évaluation d'un ministère, tel qu'il est défini dans le Cadre ministériel des résultats et le Répertoire des programmes, en équilibrant les exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les engagements envers le Conseil du Trésor et les besoins des intervenants et ministères en matière de renseignements fiables et actuels. L'élaboration du présent plan respecte les exigences de la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor (2016) en vertu de laquelle la fonction d'évaluation fédérale est appelée à fournir des éléments de preuve qui aident le gouvernement du Canada à démontrer que les dépenses qu'il fait contribuent à des résultats auxquels tiennent les Canadiens, plutôt qu'à simplement justifier des programmes dont l'efficacité n'est pas toujours claire.

## 2. CONTEXTE DE PLANIFICATION

### 2.1 Rôles et responsabilités

Le rôle de la Direction générale de l'évaluation est de fournir des évaluations de qualité et en temps opportun qui contribuent à la base de données probantes complète et fiable du Ministère pour appuyer l'amélioration des politiques et des programmes, la gestion des dépenses, le processus décisionnel de la haute direction et du Cabinet et les rapports publics. Les évaluateurs de la Direction générale établissent la portée et planifient de nouveaux projets d'évaluation conformément à la Politique sur les résultats afin de contribuer à répondre aux questions liées à la prestation de résultats pour les Canadiens.

La mise en œuvre et la surveillance du Plan relèvent de la Direction de l'évaluation du Secteur de la vérification et de l'évaluation (SVE).

### 2.2 Objet du plan d'évaluation

Le Plan d'évaluation vise à satisfaire aux exigences en matière de responsabilisation et à aider le sous-ministre à s'assurer que des renseignements crédibles, opportuns et neutres sur la pertinence et le rendement continus des dépenses de programme sont accessibles pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes. En outre, le plan :



- donne l'occasion d'harmoniser les évaluations afin de s'assurer que les besoins en matière d'information du Ministère et d'autres utilisateurs d'évaluations (p. ex., d'autres ministères du gouvernement) sont satisfaits;
- aide à faire en sorte que des évaluations étayant la restructuration de programmes soient planifiées et menées à terme avant le renouvellement des programmes;
- permet aux unités ministérielles chargées d'élaborer le plan ministériel et le rapport ministériel sur les résultats, de même qu'à d'autres groupes participant aux activités de planification stratégique et de rapport, de déterminer à quel moment les évaluations seront prêtes pour guider leur travail;
- instaure des communications régulières et un climat de concertation sur les besoins et les priorités d'évaluation partout au Ministère;
- fournit aux organismes centraux un préavis de la date à laquelle les évaluations seront mises à leur disposition pour appuyer leurs travaux (p. ex., à l'appui d'un mémoire au Cabinet ou de présentations au Conseil du Trésor).

De plus, le Plan constitue un outil important pour le chef de l'évaluation et la Direction de l'évaluation du Ministère afin de gérer l'exécution des projets et de planifier les activités de ses ressources humaines.

### **2.3 Cadre stratégique et orientation**

RCAANC est assujéti à la Politique sur les résultats (2016) et à la Directive sur les résultats (2016)<sup>1</sup> du Conseil du Trésor. La Politique sur les résultats permet aux ministères d'établir un cadre de résultats qui précise les responsabilités essentielles, les résultats connexes et les indicateurs appropriés. Elle limite aussi les exigences de manière à ce que les ministères n'aient à communiquer au Conseil du Trésor qu'une partie de l'information sur le rendement qu'ils recueillent. Elle permet aux ministères de prioriser la couverture et les enjeux des évaluations, tout en appuyant la professionnalisation de la fonction d'évaluation.

La Politique exige que les ministères rendent compte de leurs dépenses prévues de programme et de leurs programmes de subventions et contributions (S et C) en cours, mais accorde plus de souplesse en permettant une planification fondée sur le risque pour ce qui est de la couverture des dépenses de programme, et en permettant de reporter les évaluations de plus de cinq ans lorsque les dépenses annuelles moyennes sont inférieures à cinq millions de dollars (au cours de la période quinquennale précédente). La Politique sur les résultats reconnaît en outre que divers types d'évaluation sont possibles et essentiels pour répondre aux besoins d'information des décideurs.

La Directive sur les résultats exige que les évaluations soient axées sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience. Elle clarifie également bon nombre des exigences à l'appui de la Politique sur les résultats, y compris les rôles et les responsabilités des personnes et du Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE), ainsi que les attentes concernant la planification de la portée de l'évaluation ministérielle.

---

<sup>1</sup> La Politique sur les résultats est actuellement à l'étude, ce qui pourrait entraîner des changements susceptibles d'avoir une incidence sur la façon dont les évaluations sont planifiées et menées.



## 2.4 Méthodologie de planification des évaluations

RCAANC a révisé son Cadre ministériel des résultats, utilisé pour faire état de ses principales responsabilités, des résultats et des indicateurs de résultats ministériels, et son répertoire des programmes pour 2022-2023. Bien que certaines modifications aient été apportées aux résultats ministériels (indicateurs), il n'y a pas eu d'ajouts ni de suppressions au répertoire des programmes<sup>2</sup>. La Direction générale de l'évaluation a adopté l'approche de planification des évaluations en fonction des responsabilités essentielles et du répertoire des programmes. Il en est résulté la fusion de certains programmes auparavant distincts en programmes plus vastes, ce qui reflète les efforts de rationalisation qui ont été entrepris en réponse à la Politique sur les résultats. À l'occasion, une évaluation est ajoutée au plan parce qu'elle a été identifiée comme une priorité ministérielle par la haute direction. L'évaluation de l'Enquête sur les peuples autochtones menée pour le compte de Services aux Autochtones Canada (SAC) en est l'exemple le plus récent. L'annexe A présente le répertoire des programmes de RCAANC par principale responsabilité.

En outre, l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige aussi d'évaluer tous les programmes permanents de S et C tous les cinq ans. Le crédit pour les évaluations est accordé à l'approbation d'un rapport d'évaluation par l'administrateur général, suivant le principe selon lequel l'approbation prévoit le partage de l'information à l'appui des interventions de la direction et la communication des résultats au public. La planification de l'évaluation se fait en tenant compte de ces exigences, en examinant le dernier exercice financier au cours duquel un programme a été évalué et en établissant le calendrier de réalisation et d'approbation de l'évaluation du programme cinq ans plus tard.

Le calendrier de planification des évaluations du Ministère est habituellement de 12 mois (p. ex., la date d'approbation du cadre de référence marque le début officiel d'une évaluation et est fixée généralement 12 mois avant la date d'approbation prévue).

Le présent plan d'évaluation est également élaboré en consultation avec l'équipe de vérification interne du Ministère et en tenant compte du plan de vérification axé sur les risques. On a envisagé d'échelonner les vérifications et les évaluations de manière à ne pas surcharger les programmes. Au moment de l'élaboration du plan d'évaluation, les projets d'évaluation prévus, l'échéancier et les ressources sont discutés avec la haute direction, puis recommandés pour approbation par le sous-ministre.

---

<sup>2</sup> Un programme a mis à jour son nom : Négociations de revendications et accords d'autonomie gouvernementale est maintenant Négociations de traités, d'accords d'autonomie gouvernementale et d'autres arrangements constructifs.



## 3. CONSIDÉRATIONS LIÉES À LA PLANIFICATION DES ÉVALUATIONS

### 3.1 Principales responsabilités ministérielles

#### Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

RCAANC continue de renouveler les relations qu'entretient le Canada avec les Premières Nations, les Métis et les Inuit, soit la relation de nation à nation, celle entre les Inuit et la Couronne de même que la relation de gouvernement à gouvernement. Les activités du Ministère visent principalement à moderniser les structures du gouvernement du Canada afin d'aider les peuples autochtones à renforcer leur capacité et à concrétiser leur vision de l'autodétermination. RCAANC dirige également les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

Les principales responsabilités de RCAANC pour 2022-2023 sont les suivantes :

- Relations Couronne-Autochtones – y compris 10 programmes de soutien
- Affaires du Nord – comprenant huit programmes de soutien

### 3.2 Structures des programmes

Les activités du Ministère sont en grande partie structurées par des ententes de financement ou des ententes officielles avec des partenaires autochtones ou des gouvernements provinciaux ou territoriaux. La plupart des programmes ministériels, qui représentent la majeure partie des dépenses, sont exécutés dans le cadre de partenariats avec des organisations ou des collectivités autochtones, gouvernements autochtones ou communautés autochtones, et d'ententes fédérales-provinciales ou fédérales-territoriales.

À l'heure actuelle, RCAANC a 25 autorisations de S et C actives pour appuyer les 18 Programmes de son répertoire et les multiples sous-programmes, initiatives et activités qui appuient ces 18 Programmes. Par conséquent, il n'existe pas de relation individuelle dans tous les cas entre les autorisations énumérées dans le Budget principal des dépenses et les programmes permanents de S et C identifiés par le Ministère. Un certain nombre de Programmes font appel à de multiples S et C, et inversement, il existe des S et C qui contribuent à plusieurs Programmes. Ce plan a été élaboré à l'aide du guide provisoire sur les résultats du Conseil du Trésor, qui a récemment été mis à jour en août 2018, où il est reconnu qu'un « programme » de S et C peut chevaucher deux Programmes ou plus dans le répertoire des programmes et que la relation n'est pas toujours directe.

### 3.3 Exemption de l'application de l'article 42.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques

Selon l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les ministères et organismes gouvernementaux doivent examiner, au moins une fois tous les cinq ans, la pertinence et l'efficacité de chaque programme de S et C en cours. Il convient de noter que les programmes qui ne sont pas financés au moyen de S et C votées ne sont pas assujettis aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Toutefois, conformément à la Politique sur les résultats, les programmes dont la valeur quinquennale moyenne est inférieure à cinq millions de dollars par année peuvent être exemptés de l'application de l'article 42.1 et n'ont pas à être évalués tous les





cinq ans. Selon les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor, la moyenne quinquennale doit être calculée sur trois années de dépenses réelles (Comptes publics) et deux années de dépenses prévues (Budget principal des dépenses). D'après ces paramètres, aucune évaluation n'est prévue pour les programmes suivants :

**Tableau 1 : Programmes de RCAANC qui ne feront pas l'objet d'une évaluation**

Répertoire des programmes	Justification
Autres revendications	Moins de cinq millions de dollars en S et C; aucune obligation d'informer les décisions importantes en matière de politiques ou de dépenses
Résolution des questions des pensionnats	Moins de cinq millions de dollars en S et C
Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique	Non financé par les S et C; aucune obligation d'informer les décisions importantes en matière de politiques ou de dépenses; devrait être retiré de l'inventaire des programmes en 2023-2024 et transféré à Polar Knowledge Canada

Les dépenses de programme sont examinées chaque année au cours de l'élaboration du Plan afin d'évaluer quels programmes sont en deçà du seuil. Il y a eu des cas où un programme a dépassé le seuil de cinq millions de dollars. Cela s'est produit récemment avec la Politique stratégique et scientifique pour le Nord, qui fera maintenant l'objet d'une évaluation en 2025-2026. Une évaluation du programme Cadres réglementaires et législatifs du Nord, qui tombe en deçà du seuil de cinq millions de dollars, sera également effectuée en 2024-2025, car il est possible de mener cette évaluation au cours de l'exercice et les évaluations de toutes les dépenses devraient être effectuées à un moment donné pour éclairer les améliorations à apporter au programme.

### 3.4 Dépenses prévues et paiements de transfert

Conformément au Budget principal des dépenses, les dépenses totales prévues pour 2022-2023 sont présentées dans le tableau 2 par responsabilité essentielle.

**Tableau 2 : Dépenses budgétaires totales prévues de RCAANC (2022-2023) par responsabilité essentielle**

Responsabilité essentielle	Dépenses prévues pour 2022-2023
Relations Couronne-Autochtones	5 027 304 995 \$
Affaires du Nord	656 024 909 \$
Services internes	124 253 346 \$
<b>Total</b>	<b>5 807 583 250 \$</b>

Source : Budget principal des dépenses 2022-2023. Les chiffres comprennent les dépenses suivantes : les salaires, le fonctionnement et l'entretien, le capital, les dépenses prévues par la loi, les subventions et les contributions et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

Veuillez noter que le prêt accordé dans le cadre du Programme des revendications particulières (25 903 000 dollars) est exclu des dépenses prévues, car il s'agit d'un prêt non budgétaire.



## 4. DIRECTION DE L'ÉVALUATION

### 4.1 *État d'avancement de l'évaluation en 2021-2022*

La fonction d'évaluation de RCAANC continue de relever de la dirigeante principale de la vérification et de l'évaluation de RCAANC. Au cours de l'exercice précédent, trois rapports d'évaluation touchant les dépenses de programmes de RCAANC ont été terminés et approuvés :

- Évaluation de la mobilisation et du soutien de la capacité (Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral, Capacité organisationnelle de base, ainsi que Consultation et élaboration des politiques)
- Évaluation des pouvoirs exceptionnels d'approbation des marchés, 2015-2016 à 2019-2020
- Évaluation du Programme des sites contaminés du Nord

L'évaluation de l'Enquête auprès des peuples autochtones, réalisée pour le compte de Services aux Autochtones Canada, le ministère en charge de l'enquête, a également été complétée.

De plus, les évaluations suivantes ont été en grande partie terminées en 2021-2022 et en sont à l'étape d'approbation finale, qui est prévue au premier trimestre de 2022-2023 :

- Évaluation des revendications particulières
- Évaluation de la gestion et de la mise en œuvre des ententes et des traités
- Évaluation de l'adaptation aux changements climatiques et de l'énergie propre

### 4.2 *Mise en œuvre du plan*

Les évaluations sont utilisées pour éclairer la prise de décisions et la production de rapports (comme dans le Plan ministériel et le Rapport sur les résultats ministériels), pour évaluer les progrès réalisés par les programmes dans l'obtention des résultats attendus et pour intégrer les leçons apprises afin d'améliorer la conception et l'exécution des programmes. La Direction générale affiche les rapports d'évaluation approuvés sur son site Web, conformément aux exigences, après en avoir fait part au Conseil du Trésor.

Les évaluateurs de la Direction générale de l'évaluation travailleront en collaboration avec les partenaires et les intervenants afin d'adapter les projets d'évaluation aux besoins des décideurs et, peut-être, d'expérimenter des méthodologies et des approches nouvelles et novatrices pour la prochaine génération d'évaluations fédérales. La Politique sur les résultats offre plus de souplesse dans les divers types d'évaluations et la détermination des enjeux, ce qui donne à la Direction une plus grande souplesse dans la détermination de la portée et le calibrage de son travail.

Le Ministère travaille à renforcer la capacité en collaboration avec les partenaires autochtones afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes. À l'appui de cet objectif, les évaluateurs travaillent en étroite collaboration avec les gestionnaires de programme pour évaluer la disponibilité des représentants autochtones à participer aux groupes de travail responsables de l'évaluation.



### 4.3 Couverture prévue de l'évaluation

Le tableau 3, Couverture prévue des S et C, énumère les évaluations prévues qui couvriront la totalité des montants votés de S et C de RCAANC.

**Tableau 3 : Couverture prévue des S et C**

Exercice	Couverture des S et C votées	Pourcentage de couverture de S et C votées	Nombre d'évaluations
2022-2023	4 118 082 831 \$	85,7 %	6
2023-2024	133 547 362 \$	2,8 %	5
2024-2025	119 065 623 \$	2,5 %	2
2025-2026	52 017 371 \$	1,1 %	2
2026-2027	381 225 760 \$	7,9 %	2
Couverture totale prévue des S et C	4 803 938 947 \$	100 %	17
Dépenses totales prévues des S et C	4 803 938 947 \$		

Source : Budget principal des dépenses 2022-2023

Le tableau 4 – Couverture prévue des dépenses ministérielles prévues, englobe les 17 évaluations prévues de RCAANC couvrant 91 % des dépenses ministérielles prévues de 2022-2023 à 2026-2027. Ces chiffres de couverture comprennent le financement sous forme de subventions et de contributions ainsi que les salaires, les activités, l'entretien, les paiements prévus par la loi, les prêts, les immobilisations et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

Les domaines qui ne font pas l'objet d'activités d'évaluation comprennent : les services internes (124 253 246 \$ - 2,1 %); les prêts (25 903 000 \$ - 0,5 %) ainsi que les programmes et autres dépenses qui ne sont pas financés au moyen de subventions et de contributions. La majeure partie des dépenses non prévues des S et C est destinée au Programme des autres revendications (410 000 000 \$ - 7 %).

**Tableau 4 : Couverture prévue des dépenses ministérielles prévues**

Exercice	Dépenses ministérielles	Pourcentage de couverture	Nombre d'évaluations
2022-23	4 206 095 106 \$	72,4 %	6
2023-24	222 267 604 \$	3,8 %	5
2024-25	141 209 701 \$	2,4 %	2
2025-26	290 294 371 \$	5,0 %	2
2026-27	402 210 610 \$	6,9 %	2
Couverture totale prévue	5 262 077 392 \$	90,6 %	17
Total des dépenses ministérielles prévues	5 807 583 250 \$		

Source : Budget principal des dépenses 2022-2023

### 4.4 Autres activités de la Direction générale de l'évaluation

En plus de mener des évaluations, la Direction générale de l'évaluation entreprend une panoplie d'activités pour appuyer et renforcer les travaux d'évaluation et de mesure du rendement. Ces activités comprennent la prestation de conseils et de soutien sur la mesure du rendement, la planification et la production de rapports au niveau ministériel, le soutien des activités de



renforcement des capacités et de sensibilisation, ainsi que l'élaboration de recherches et d'études spéciales sur les enjeux relatifs à l'évaluation.

### **Groupes de travail**

La Direction générale a participé au groupe de travail sur l'évaluation de l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS plus) et compte une représentation au sein du Réseau de l'ACS plus dirigé par le Ministère en vue d'améliorer les connaissances nécessaires à l'application et à l'intégration des principes d'ACS plus dans l'évaluation.

### **Conseils organisationnels**

En plus d'appuyer l'élaboration des présentations au Conseil du Trésor et des mémoires au Cabinet, la Direction générale de l'évaluation formule des conseils sur le plan ministériel, les rapports sur les résultats ministériels et les autres activités connexes. Par exemple, en 2021-2022, la Direction générale a examiné 41 présentations au Conseil du Trésor et 27 mémoires au Cabinet.

### **Mesure du rendement**

Bien que la Direction générale de l'évaluation ne soit pas responsable de la fonction de mesure du rendement à RCAANC, le chef de l'évaluation a contribué, conformément à la Politique sur les résultats (2016), à donner des conseils sur la mesure du rendement et sur l'information dans le Cadre de résultats ministériel, les profils d'information sur le rendement (PIR) et les documents destinés au Cabinet. Pour chaque mémoire au Cabinet et présentation au Conseil du Trésor pertinente, la Direction générale de l'évaluation vérifie que les plans d'information sur le rendement et les évaluations sont suffisants et que les renseignements sur les évaluations passées sont représentés et équilibrés correctement. Il est important que la fonction d'évaluation et la fonction de mesure du rendement travaillent en étroite collaboration pour s'assurer que la validité, la fiabilité, la disponibilité et la qualité de l'information sur le rendement recueillie peuvent appuyer les évaluations. Dans le cadre de ce processus, la Direction générale a commencé à examiner et à fournir des commentaires sur les PIR, et les conseillers principaux en résultats du Bureau des résultats et de l'exécution sont toujours invités à participer aux groupes de travail sur l'évaluation.

### **Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation**

La dirigeante principale de la vérification et de l'évaluation, ainsi que l'équipe d'évaluation, collaborent avec la dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution (à titre de chef de la mesure du rendement pour RCAANC) sur les divers intrants de la mesure du rendement. Le CMRE, présidé par le sous-ministre, examine un large éventail de produits de mesure du rendement et d'évaluation à ses réunions.

### **Examens**

De temps à autre, la Direction générale effectue aussi des examens, qui sont différents des évaluations et qui sont menés au cas par cas, conformément aux directives du sous-ministre ou du Conseil du Trésor. La Direction générale de l'évaluation et d'autres directions générales du SVE effectuent ou commandent des examens, ainsi que la production de documents de discussion et d'études sur des sujets pertinents relativement à leurs mandats.



## 4.5 Défis

### Ressources humaines

Il y a toujours une forte demande de compétences en évaluation à l'échelle du gouvernement fédéral, ce qui contribue aux défis liés au recrutement et au maintien en poste d'évaluateurs qualifiés. La Direction générale de l'évaluation continue de recruter de nouveaux diplômés universitaires et des évaluateurs qualifiés en mettant l'accent sur la diversité afin de renforcer les capacités et de satisfaire aux exigences d'évaluation du Ministère.

### Renseignements sur le rendement

La disponibilité et la qualité de l'information sur le rendement demeurent un défi pour les activités d'évaluation. Le gouvernement du Canada a adopté la Politique sur les résultats pour instaurer une culture de mesure et d'évaluation du rendement, en adoptant une approche axée sur les résultats qui repose sur la collecte de renseignements sur le rendement. Dans le cadre de tous les programmes gouvernementaux, on est tenu d'élaborer des profils d'information sur le rendement qui serviront de guide pour recueillir des données sur le rendement. Toutefois, la collecte et l'analyse de données demeurent un défi pour les gestionnaires de programmes, étant donné les ressources nécessaires à l'établissement de bases de données pouvant servir à la collecte de données (p. ex., données de base, impact, satisfaction, données démographiques et financières) et, par la suite, à la création de rapports à partir de ces ensembles de données. Il faut également tenir compte de l'intendance des données et des renseignements sur le rendement.

### Pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 a continué de causer des problèmes qui ont nécessité un changement rapide dans la façon dont le Ministère menait ses travaux. Les employés du gouvernement du Canada ont continué de travailler de la maison, dans la mesure du possible, ce qui a modifié la façon dont de nombreux employés pouvaient travailler. Tout au long de l'année, les fonctionnaires du Ministère et les partenaires externes ont continué de se concentrer sur la prestation des services essentiels.

Certains processus d'évaluation ont été adaptés au travail dans un environnement éloigné. Par exemple, les études de cas, qui éclairent habituellement les rapports d'évaluation et comportent habituellement des visites sur place, n'étaient pas possibles en raison des restrictions de déplacement. La collecte de données a également été affectée, car la participation des intervenants et des titulaires de droits a souvent été retardée en raison de l'état des cas de COVID-19 ou des états d'urgence déclarés dans les collectivités. Dans certains cas, les activités d'évaluation ont été suspendues afin d'éviter un stress supplémentaire sur les collectivités et les programmes de RCAANC, qui devaient réaffecter des ressources à des priorités immédiates.

Les échéanciers des évaluations ont dû être modifiés au cours de l'année en raison des répercussions de la pandémie.



## 5. CALENDRIER QUINQUENNAL DES ÉVALUATIONS

2022-2023	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses de programmes prévues pour 2022-2023	Trimestre et date prévus pour l'approbation
Évaluation de la gestion et de la mise en œuvre des ententes et des traités	SMO	2015-2016	1 599 907 589 \$	T1 2022-2023 Juin 2022
Évaluation des processus de réglementation et d'évaluation des répercussions (horizontale; dirigée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada)	SMO, OAN	Jamais évalué	3 247 368 \$	T1 2022-2023 Juin 2022
Évaluation des revendications particulières	SRP	2013-2014	2 365 236 702 \$	T2 2022-2023 Septembre 2022
Évaluation de l'adaptation aux changements climatiques et de l'énergie propre, y compris : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme ARDEC Nord (Approche énergétique responsable pour le chauffage et l'électricité des collectivités du Nord)</li> <li>• Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones</li> <li>• Programme de préparation aux changements climatiques dans le Nord – Mise en œuvre des mesures d'adaptation dans le Nord</li> <li>• Programme Adaptation aux changements climatiques des Premières Nations – cartographie des plaines inondables</li> </ul>	OAN	2015-2016	54 769 622 \$	T2 2022-2023 Septembre 2022
Évaluation des négociations de traités, d'accords d'autonomie et d'autres arrangements constructifs	TGA	2013-2014	186 181 193 \$	T3 2022-2023 Novembre 2022
Évaluation horizontale de l'initiative du Leadership fédéral à l'égard de zéro déchet de plastique au Canada (menée par ECCC)	OAN	Jamais évalué	0 \$	T3 2022-2023 Décembre 2022



<b>2023-2024</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Total des dépenses de programmes prévues pour 2022-2023</b>
Évaluation des activités de consultation et d'accommodement	SMO	2015-2016	22 864 974 \$
Évaluation de la gouvernance et des partenariats dans le Nord et l'Arctique, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits</li> </ul>	OAN	2016-2017	98 286 246 \$
Évaluation de la compétence des Premières Nations sur les terres et la gestion financière	SRP	2016-2017	29 663 690 \$
Évaluation de la Durabilité environnementale dans le Nord et l'Arctique	OAN	2012-2013	16 275 890 \$
Plan d'action sur l'évaluation des sites contaminés fédéraux, phase IV (horizontal; dirigé par ECCC)	OAN	2018-2019	55 176 804 \$
<b>2024-2025</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Total des dépenses de programmes prévues pour 2022-2023</b>
Évaluation du programme Cadres réglementaires et législatifs du Nord	OAN	2015-2016	19 465 062 \$
Évaluation de Nutrition Nord Canada (horizontale; dirigée par RCAAN)	OAN	2019-2020	121 744 639 \$
<b>2025-2026</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Total des dépenses de programmes prévues pour 2022-2023</b>
Évaluation de la Politique stratégique et scientifique du Nord	OAN	Jamais évalué	5 940 288 \$
Évaluation du Programme des sites contaminés du Nord	OAN	2021-2022	284 354 083 \$



2026-2027	Secteur	Dernière évaluation	Total des dépenses de programmes prévues pour 2022-2023
Évaluation de la mobilisation et du soutien de la capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation et élaboration des politiques</li> <li>• Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral</li> <li>• Capacité organisationnelle de base</li> </ul>	POS	2021-2022	236 864 900 \$ 131 000 591 \$ 34 345 119 \$
Adaptation aux effets des changements climatiques (récapitulation des évaluations ministérielles) (initiative horizontale, dirigée par ECCC)	OAN	2022-2023	0 \$

- Notes :
1. Le total des dépenses de programme prévues comprend les dépenses suivantes : salariales, de fonctionnement et d'entretien, en immobilisation, prévues par la loi et le financement des S et C, ainsi que les coûts des régimes d'avantages sociaux des employés.
  2. Les chiffres sont fondés sur le budget principal des dépenses de 2022-2023.





## ANNEXE A – CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS 2022-2023

Responsabilité essentielle	Résultats ministériels	Répertoire des programmes
Relations Couronne-Autochtones	<p>Les peuples autochtones déterminent leur développement politique, économique, social et culturel</p> <p>Les peuples autochtones font progresser leurs institutions de gouvernance</p> <p>Les injustices du passé sont reconnues et résolues</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociation de traités, d'ententes sur l'autonomie gouvernementale et d'autres ententes constructives</li> <li>• Gestion et mise en œuvre des ententes et des traités</li> <li>• Consultation et accommodement</li> <li>• Consultation et élaboration des politiques</li> <li>• Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral</li> <li>• Capacité organisationnelle de base</li> <li>• Autres revendications</li> <li>• Compétence des Premières Nations sur les terres et la gestion financière</li> <li>• Résolution des questions des pensionnats</li> <li>• Revendications particulières</li> </ul>
Affaires du Nord	<p>Le développement politique, économique et social dans l'Arctique et le Nord du Canada progresse</p> <p>Les collectivités du Nord et autochtones sont résilientes face à l'évolution de l'environnement</p> <p>Les terres et les ressources du Nord sont gérées de façon durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance et partenariats dans le Nord et l'Arctique</li> <li>• Politique stratégique et scientifique du Nord</li> <li>• Station de recherche du Canada dans l'Extrême-Arctique</li> <li>• Adaptation aux changements climatiques et énergie propre</li> <li>• Nutrition Nord Canada</li> <li>• Durabilité environnementale dans le Nord et l'Arctique</li> <li>• Sites contaminés du Nord</li> <li>• Cadres réglementaires et législatifs du Nord</li> </ul>

